

Location de poneys/ demi pension

Prix sur demande, selon le poney(cheval), après signature d'un contrat annuel, comprenant la location du poney (cheval), la pension, une participation aux frais de ferrage et de vétérinaire. Les tarifs ci dessous sont indicatifs et ne comprennent pas le prix des leçons.

Les leçons sont facturées moitié prix pour les locataires et les propriétaires.

2 fois par semaine= 1 leçon de dressage, 1jour "libre". 120€/mois

3 fois par semaine= 1 leçon de dressage, 1 leçon de saut, 1jour "libre". 180€/mois

4 fois par semaine= 2 leçon de dressage, 1 leçon de saut, 1jour "libre". 240€/mois

5 fois par semaine= 2 leçon de dressage, 1 leçon de saut, 2 jours "libre". 300€/mois

La détention du galop 5 est obligatoire pour les "jours libres" (ou sous la responsabilité des parents). Les ballades se font au pas sauf accord de Philippe.

Les locations sont nominatives, elles sont dues et non remboursables en cas d'absences (vacances, maladies,etc.) Le délai de résiliation est d'un mois pour le locataire et pour le manège. Une assurance RC complémentaire locataire de chevaux est obligatoire.